

Bill C-14—Attribution du temps

Ce bill a été présenté à un comité qui a accompli un travail splendide. Il s'est réuni 30 fois et nous avons présenté des amendements sérieux qui ont d'ailleurs été rejetés. Le gouvernement a même tenté d'avoir recours à la clôture au comité. Il a ainsi présenté une motion de clôture au comité et ses propres députés se sont même prononcés contre. Cela démontre que le gouvernement a perdu la raison tant il a peur. Voilà qu'ils imposent la clôture au comité. Pas seulement à la Chambre, mais au comité.

Depuis que je suis ici, soit depuis la deuxième session, nous avons déjà eu la clôture, mais jamais rien de semblable ne s'était encore vu. Sur le bill de l'impôt sur le revenu, le bill C-11 de l'an dernier, nous avons au moins discuté pendant dix jours en deuxième lecture et quatre à l'étape du comité. Le bill de l'impôt sur le revenu traitant de la taxe de vente, a passé 22 jours à l'étape du rapport avant que la clôture ne soit prononcée. L'année précédente, l'impôt sur le revenu a passé quatre jours et demi au comité et neuf en troisième lecture à la Chambre. Après quatre jours seulement le gouvernement met les brodequins. Pourquoi? A cause de sa propre bêtise, parce qu'il n'a pas su s'organiser pour présenter cela plus tôt, parce qu'il ne sait pas ce qu'il fait, parce qu'il se fiche des droits du Parlement, parce qu'il se fiche des droits des chômeurs. Par bêtise pure. Nous n'allons pas voter en faveur de la clôture, même si Noël approche et qu'on entend déjà sonner les clochettes des traîneaux. Nous n'allons pas donner notre appui à cette motion de clôture.

Monsieur l'Orateur, le ministre avait raison au sujet des députés à ma gauche, le NPD. Ils sont en grande partie responsables du sabotage de ce débat, avec leurs 24 amendements dont la plupart sont stupides, avec leur suppression d'article ici, suppression d'article là, suppression de tous les articles. Ils l'ont fait uniquement pour retarder la Chambre. Cela n'avait rien de sérieux comme débat. C'était uniquement pour marquer des points au plan politique, comme ils imaginent. Voilà pourquoi le NPD a présenté 24 motions. Nous en sommes encore à l'étude de leur première motion. Alors, qu'ils ne prennent pas en Chambre l'allure de champions de la vertu! L'un après l'autre ils vont se lever pour dire qu'on ne peut pas voter le recours à l'article 75C, qu'on ne peut pas faire ceci et qu'on ne peut pas faire cela parce qu'eux, ces vertueux du NPD, trouvent que c'est antidémocratique. Ce qui est antidémocratique c'est la façon dont ils se moquent de la Chambre depuis quelques jours avec leurs 24 amendements. Ils savaient parfaitement en les présentant qu'ils ne seraient jamais débattus, que le gouvernement allait proposer la clôture, puisque Noël arrivait. C'est le plus parfait exemple de fourberie depuis l'invention du père Noël.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Règlement!

M. Nystrom: Retirez cela!

M. Crosbie: Ce sont eux les véritables députés pères Noël. En comité, nous avons présenté—à propos, le député du NPD souffre d'une maladie que j'appellerais la loi de Pope, qui pourrait être définie par ces vers de Corneille «Tout ce qu'on prévoit, tout ce qu'on imagine, forment un nouveau poison pour une âme chagrine.» Ce poison, peur eux, c'est l'assurance-chômage qu'ils ne peuvent examiner sans voir les choses en noir.

[M. Crosbie.]

Je citerais encore un mot d'Adlai Stevenson, à l'intention du gouvernement. Une société libre, disait-il, est celle où l'on peut se permettre d'être impopulaire sans être inquiété. Autrement dit, le gouvernement a joliment de la chance d'être dans une société libre car pour être impopulaire, il l'est, et il faudra bien qu'il fasse ses valises en 1979.

Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), le député de York-Scarborough (M. McCrossan), et le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) ont fait du très bon travail en comité et ont proposé plusieurs amendements sérieux dont un en particulier, précisant que les personnes qui quitteraient leur emploi sans que cela se justifie ne toucheraient plus d'indemnités d'assurance-chômage. Or, la Chambre l'a rejeté. Le second amendement proposait d'adopter un système à deux niveaux afin de ne pas désavantager tous les chômeurs en abaissant les prestations de 66⅔ p. 100 à 60 p. 100 de la rémunération touchée en période de travail, comme veut le faire le gouvernement. C'était un moyen d'empêcher les chômeurs réitérants de rentrer dans la population active, afin qu'ils ne puissent plus toucher d'assurance-chômage, ou d'empêcher de nouvelles entrées sur le marché du travail dans des endroits comme Terre-Neuve, afin qu'ils ne touchent pas d'assurance-chômage.

Mais nous avons rejeté l'idée qui est injuste et arbitraire, et nous avons donc proposé une solution qui ferait réaliser plus d'économies que ne va en faire le gouvernement en adoptant deux catégories de prestations, comme l'ont accepté la plupart des gouvernements provinciaux, une où les chômeurs ayant des personnes à charge recevraient le même montant d'assurance-chômage à l'avenir, mais où ceux n'ayant pas de personnes à charge ne recevraient que 50 p. 100 de leur salaire, puisqu'il faut bien réduire cet énorme déficit de deux milliards de dollars. Nous devons garder la tête sur les épaules et même si nous provenons de régions où le chômage est très élevé, nous savons fort bien que le gouvernement nous mène à la faillite si ce déficit de 12 milliards continue, et si l'on ne parvient pas à résorber l'énorme déficit de l'assurance-chômage. Mais le gouvernement ne voulait pas même en envisager la possibilité en comité. Il va nous ôter même la possibilité d'en débattre avec cette motion de clôture et s'il n'accepte pas cet amendement, nous voterons contre le gouvernement en troisième lecture et nous nous opposerons aux modifications arbitraires et cruelles qu'il propose d'apporter à la loi sur l'assurance-chômage.

Le gouvernement nous reporte à l'an 79 avant Jésus-Christ, il y a deux mille ans. Nous assistons aux derniers jours de Pompéi et bientôt ce sera l'éruption du Vésuve. Pompéi va disparaître. Nous attendons l'éruption, elle ne tardera pas à se faire entendre, dès que nos gouvernants auront eu le courage d'appeler les électeurs aux urnes, en 1979.

● (1552)

Le gouvernement agit un peu comme Marie-Antoinette, mais il ne leur donne ni pain ni brioche. Personne ici n'aura les moyens de se payer du pain tant que nous aurons Trudeau dont il faut nous débarrasser pour offrir aux chômeurs mieux que les politiques ruineuses de ce gouvernement incompetent. Où est celui qui a fait modifier l'assurance-chômage en 1971? Comme je l'ai dit hier soir, il survole le Canada en suçant son pouce. Il n'est pas en aussi mauvaise position que les chômeurs, qui eux suçent leur pouce et se demandent où il leur faudra ensuite aller chercher du travail. Maintenant le ministre doit subir l'odieux d'imposer ces modifications et ces